

Les numéros et coordonnées utiles sur l'ensemble du territoire national

<p>3919</p>	<p>Numéro d'écoute national pour les femmes victimes de violence Ligne ouverte du lundi au dimanche de 9h à 19h</p>	
<p>17 ou 114 par SMS</p>	<p>Numéro d'urgence : pour tout cas de danger grave et immédiat, avec nécessité d'une intervention sur place des forces de l'ordre</p>	<p>Voir mode d'emploi 114 par sms ci-dessous (visuel)</p>
<p>arretonslesviolences.gouv.fr</p> <p>→ service-public.fr signaler une violence sexiste ou sexuelle</p>	<p>Pour bénéficier d'assistance et de conseil et signaler des violences et 24 heures sur 24 / 7 jours sur 7 Anonyme et sécurisé</p>	<p>Chacun peut aller sur cette plateforme ou diriger les victimes de violences conjugales sur le site service-public.fr (signaler une violence sexiste ou sexuelle). Ce système de tchat sur internet peut être plus adapté à la période. Le site n'apparaît pas dans l'historique de navigation</p>
<p>119</p>	<p>Numéro d'appel gratuit pour l'enfance en danger même dans le doute, de violence commise sur un enfant, quelle que soit sa nature 24 heures sur 24 / 7 jours sur 7 Anonyme et sécurisé</p>	<p>Cela vaut également pour les enfants et adolescents confrontés à une telle situation pour eux-mêmes ou pour un autre mineur en danger</p>
<p>116 006</p>	<p>Numéro d'aide aux victimes Gratuit et ouvert 7/7 de 9h à 19h</p>	<p>Il permet aux victimes de recevoir, en temps réel, l'aide d'un professionnel</p>
<p>0 800 08 11 11</p>	<p>Numéro d'appel gratuit : sexualités, IVG et contraception</p>	<p>Ecoute, information, orientation : du lundi au samedi de 9h à 20h</p>

0 800 05 95 95	Viols femmes informations	Numéro vert gratuit depuis un poste fixe
115	Hébergement d'urgence	
08 019 019 11	Numéro vert dédié à l'écoute des auteurs de violence conjugale : 9h-19H - Tous les jours jusqu'à la fin du confinement	L'objectif est de permettre à des gens au bord de la violence, ou déjà dedans, d'appeler pour trouver une écoute et commencer un travail



ÉCRAN CONVERSATION SMS



1 Numérotez directement 114 dans la zone destinataire de la fenêtre SMS.

2 Expliquez votre problème et répondez aux questions du 114.

! Passé 1 minute, si vous n'avez pas reçu de réponse, renvoyez votre SMS.

Les adresses et coordonnées utiles en Bretagne – Femmes victimes de violences

Département	Association	Type de permanence	Horaires de permanence	Téléphone	Mèl de contact	Informations complémentaires
MORBIHAN - 56 -	CIDFF 56	Permanences juridiques et accompagnement des femmes victimes de violence	Accueil téléphonique et prise de RDV du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30	02.97.63.52.36	contact@cidff-morbihan.fr	Possibilité d'envoyer un message privé (mp) sur la page Facebook « CIDFF du Morbihan »
	Moments pour elles – CIDFF 56	Lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des femmes victimes de violence	Prise de RDV du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30	02.97.63.52.36	contact@cidff-morbihan.fr	www.momentspourelles.fr
	France Victimes 56	Accompagnement juridique et psychologique des victimes d'infractions pénales	Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h	Vannes : 02 97 47 66 68 Lorient : 02 97 84 12 76	accueil.vannes@france-victimes56.fr ou accueil.lorient@france-victimes56.fr	
	Planning familial 56	Santé sexuelle, IST, IVG et contraception, LGBTQIA+, discriminations, violences	Les 1 ^{ers} et 3 ^{ème} mercredi du mois (de 14h30 à 17h30) ou sur rdv à un autre moment	07 83 60 77 83	planningfamilial56@gmail.com	Permanences ouvertes en période de confinement
	Centres de planification - Centres d'IVG	Consultations (IVG, contraception, dépistage des IST, suivi gynécologique,...)	<i>Voir détails ci-dessous</i>	<i>Voir ci-dessous</i>		Les CPEF/CIVG restent ouverts à Auray, Lorient, Ploërmel, Noya-I-Pontivy et Vannes

OUVERTURE D'UNE PERMANENCE d'accueil et d'écoute des personnes victimes de violence à Lorient (centre commercial Carrefour K2)

Afin de renforcer la réponse de proximité durant la période de confinement que nous traversons actuellement, le ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes a décidé de prolonger la tenue des permanences à destination des femmes victimes de violence dans les centres commerciaux.

Ainsi, grâce à la participation volontaire du **Centre d'information des femmes et des familles (CIDFF)** et de la **Sauvegarde 56**, une permanence dédiée à l'accueil et à l'écoute des personnes victimes de violence est ouverte à Lorient, au centre commercial Carrefour K2 de Keryado, depuis le 24 avril.

Ces permanences sont tenues par des professionnel.le.s et des bénévoles formées et mobilisé.e.s pour offrir un accueil confidentiel, dans le respect des gestes barrières.



VOUS ÊTES VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES OU INTRAFAMILIALES ?

NE RESTEZ PAS SEUL.E

3 fois par semaine, des professionnel.le.s vous accueillent **DANS VOTRE CENTRE COMMERCIAL**, pour vous écouter et vous conseiller.

ACCÈS AUX PERMANENCES

Présentez-vous au stand tenu par les associations ou à l'accueil du magasin pour demander la permanence « Carmila »

Vous pouvez également appeler le n° suivant : **06 70 07 49 26**

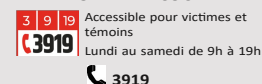
HORAIRE DES PERMANENCES :

MARDI	14h - 18h
MERCREDI	14h - 18h
JEUDI	14h - 18h

EN CAS D'URGENCE



PLATEFORME D'ÉCOUTE



PORTAIL DE SIGNALEMENT



LES CENTRES DE PLANIFICATION / CENTRES D'IVG RESTENT ACCESSIBLES

L'ouverture et l'activité des CPEF/CIVG est maintenu, dans le respect des consignes sanitaires en privilégiant notamment la téléconsultation lorsque cela est possible et adapté.

Les accompagnants ne seront pas autorisés en consultation ni en salle d'attente sauf situations particulières (mineure, interprète...)

1. Vous souhaitez recourir à une IVG

Les consultations d'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) sont maintenues et ne doivent pas être reportées

2. Consultations autres (contraception, dépistage des infections sexuellement transmissibles, suivi gynécologique etc.)

Afin de limiter les déplacements et les contacts entre patientes et avec les soignants, nous privilégions le report de consultations et les téléconsultations (par téléphone ou vidéo) tout en veillant à assurer la couverture contraceptive des femmes.

Nous appelons toutes les patientes pour lesquelles un rendez-vous est prévu pour discuter de la nécessité de garder ou décaler ce rendez-vous, avec avis médical, et décider si cette consultation se fera en téléconsultation ou au Centre en présentiel.

Il en est de même pour toute nouvelle demande de rendez-vous.

3. Renouvellement des ordonnances (notamment contraception)

- Au CPEF (sur rendez-vous, en téléconsultation ou consultation)
- En pharmacie : les pharmaciens sont autorisés à délivrer les médicaments aux personnes dans l'impossibilité de faire renouveler leur ordonnance, sur simple présentation de leur ancienne ordonnance (décret paru au Journal officiel du 15 mars, dans le contexte épidémique actuel seulement).

LES CPEF/CIVG OUVERTS DANS LE DEPARTEMENT :

- Auray (CHBA, site le Pratel, rue du docteur Laënnec – 02 97 29 21 45) : secrétariat du lundi au vendredi, consultations le lundi et mercredi
- Lorient (au CHBS, 1 rue Louis Guiguen - 02 97 06 91 84) : secrétariat et consultations du lundi au vendredi
- Ploërmel (au CH, 7 rue du Roi Arthur - 02 97 73 26 86) : secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 17h, consultations le vendredi de 9h à 14h
- Noyal-Pontivy (au CH, site de Kério - 02 97 79 04 00) : secrétariat du lundi au vendredi , consultations les lundi, mercredi et vendredi
- Vannes (CHBA, 20 bvd Gén. Maurice Guillaudot - 02 97 01 41 91) : secrétariat et consultations du lundi au vendredi de 9h à 17h

La Caisse d'allocations familiales (CAF) du Morbihan a réorganisé son activité afin de maintenir l'accès aux droits et aux prestations ainsi que le suivi social des allocataires. Les accueils de Vannes et Lorient restent ouverts au public même si les RDV téléphoniques sont privilégiés.

Concernant plus particulièrement le service social, nos travailleurs sociaux interviendront (par téléphone et par mail) plus particulièrement, en urgence et en prévention, sur les situations de séparation des couples, de deuil du conjoint ou d'un enfant, de monoparentalité, ou de handicap d'un enfant.

Pour toutes les démarches, des alternatives sont mises en place :

- l'espace « Mon compte » du site www.caf.fr est accessible 24h/24, 7j/7 et une réponse aux mails est assurée sous deux jours ouvrés ;
- des créneaux de RDV téléphoniques sont mis à disposition des allocataires sur le site www.caf.fr à la rubrique « contacter ma CAF » ;
- en cas d'urgence, vous pouvez toujours joindre la CAF par téléphone, en composant le 0 810 25 56 10 (0,6€/min + prix d'un appel local).

Pour les urgences sociales, une permanence téléphonique tenue par les travailleurs sociaux est mise à disposition au 02 97 46 67 11, tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 en plus du mail <interventions-sociales.cafvannes@cnafrmail.fr>

CENTRES MEDICO-SOCIAUX

Les Centres Médico Sociaux (CMS) restent ouverts et joignables par téléphone du lundi au vendredi aux horaires habituels.

L'ensemble des missions PMI sont maintenues dans le respect des consignes sanitaires.

La CRIP-56 (Cellule de recueil des informations préoccupantes du Morbihan)

Tel. 02 97 54 57 73 ou 02 97 54 78 14

infos.preoccupantes@morbihan.fr

La direction générale des interventions sanitaires et sociales (DGISS) se répartit entre Vannes et les centres médico-sociaux présents sur l'ensemble du département. Tel. : 02 97 54 80 00